



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2024 A 18H**

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV de la dernière réunion**
- **Point sur les travaux en cours** (Commune / Département...)
- **Point sur les projets de travaux** (Etude requalification Aire de Bivouac, Renforcement réseau électrique...)
- **Gestion communale et Associations** (avenir)
- **Conventions diverses en cours** (dénéigement, mise à disposition locaux...)
- **Urbanisme :**
 - Classement de la voirie communale
 - Point sur les dossiers en cours
- **Finances :** participations, subventions
- **Point sur la CCO et les différents syndicats**
- **Fêtes de fin d'année :** décisions, programmation...
- **Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion**
- **Questions diverses**

En préambule de la réunion, le PV de la réunion du 29/03/2024 est approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- **Subvention de solidarité à la commune de Saint Christophe en Oisans :** attribution d'une subvention de 5 000 € en soutien et solidarité suite aux intempéries des 20 et 21 juin dernier, ayant dévasté la commune de Saint Christophe en Oisans et le hameau de La Béarde.
- **BP 2024 / Subventions associations :** attribution de subventions de fonctionnement à des associations locales (complément)

TRAVAUX : AVANCEMENT, SUIVI PROGRAMMATION, PROJETS :

- **Réparation de la voirie suite aux dégâts d'intempéries de décembre 2023 :** en phase de finalisation. Reste à faire : engazonnement des talus, goudronnage
- **Voirie Route de la Lisière :** afin de coordonner les travaux avec ceux de la création d'un poste transfo à la sortie du village, les travaux sont reportés à 2025
- **Travaux d'électrification (poste transfo et raccordement du camping au réseau) :** suite à refus de propriétaires de traverser leur(s) propriété(s), un nouveau tracé a dû être établi. Les travaux seront réalisés en 2025
- **Réhabilitation du camping (aire de bivouac) :** l'étude, prise en charge par la Communauté de Communes de l'Oisans démarre le 23/09
- **Microcentrale de La Valette :** début des travaux à l'automne 2024 pour réalisation du chemin d'accès

Gestion Communale :

- **Secrétariat :** Suite à démission de la secrétaire de mairie (au 30/04/2025), une offre d'emploi va être publiée pour poste à pourvoir début janvier 2025. En parallèle une réflexion aura lieu pour recourir aux services de la CCO (service de secrétariat commun à destination des petites communes)
- **Camping municipal :** suite à visite, remarques et avis de la commission de sécurité, des adaptations sont nécessaires, notamment au niveau de la signalétique. Ces remarques seront prises en compte dans le projet de réhabilitation. Une réflexion aura lieu également sur le mode de fonctionnement

- **Bibliothèque, Maison des alpages** : ces 2 équipements étant gérés par des bénévoles et devant la difficulté à trouver de nouveaux bénévoles, une réflexion aura également lieu sur le mode de fonctionnement

CONVENTIONS DIVERSES EN COURS :

- **Conventions de déneigement** : la convention de déneigement de la Rue Principale et de la Route de la Lisière avec le Département sera finalisée très prochainement. En parallèle sera revue et adaptée l'actuelle convention en cours pour le déneigement des rues, places et parkings du village.
- **Maison des Alpages** : la gestion de la MDA devenant compliquée, une réflexion est en cours pour l'élaboration éventuelle d'une convention tripartite entre la CCO, la Commune et la Maison des Alpages
- **Location de garages** : Pour rappel les garages sont loués aux résidents principaux dans un cadre strictement privé, pour le garage d'un véhicule (pas de stockage de matériaux ou autres) et afin de permettre un stationnement hivernal pour les personnes en activité. Un courrier dans ce sens sera adressé prochainement à chaque locataire.

URBANISME :

- **Classement de la voirie communale** : l'ensemble des voies de la commune est en cours de recensement en vue de leur classement en tant que voirie communale. (Pour rappel, certaines dotations d'Etat sont attribuées au prorata de la longueur de la voirie communale uniquement quand celle-ci est classée)
- **Certification des adresses communales** : suite à la nomination et numérotation des rues, les adresses doivent être certifiées et enregistrées dans une base de données nationales. La mission sera confiée à LA POSTE (dans la continuité de la nomination des rues)
- **Infraction au Code de l'Urbanisme** : Suite à constat d'infraction, un dossier a été transmis pour instruction au Procureur de la République

FINANCES :

Se référer aux 2 délibérations prises ce jour. Un ajustement budgétaire sera nécessaire afin de pouvoir prendre en compte la subvention à la Commune de Saint Christophe en Oisans (affectation comptable spécifique - non prévue au BP)

POINT SUR LA CCO ET LES DIFFERENTS SYNDICATS :

- **Permanences externalisées FRANCE SERVICE** : reconduction des permanences externalisées dans les Communes. Informations (dates, modalités...) à venir prochainement par voie d'affichage et site internet
- **Mobilité / Transport** : devant le succès de la navette quotidienne estivale, celle-ci devrait être reconduite l'été prochain. Une étude et une réflexion sont également en cours pour une navette pendant la saison hivernale (à compter de 2025 le cas échéant)

FETES DE FIN D'ANNEE :

- **Repas des + de 61 ans** : reconduction de cette animation/rencontre qui aura lieu courant de la 1ère quinzaine de novembre (date à finaliser en fonction de la disponibilité du prestataire du repas). Informations (dates, modalités...) à venir prochainement par voie d'affichage, site internet, et invitations aux personnes concernées
- **Sapin de Noël** : compte tenu qu'il ne reste plus qu'un seul enfant sur la commune, cette année il n'y aura pas de Sapin de Noël. Toutefois, l'attribution de colis à nos aînés et aux enfants est maintenue selon les mêmes critères. Informations (dates, modalités...) à venir prochainement par voie d'affichage, site internet et notifications aux personnes bénéficiaires.

QUESTIONS DIVERSES :

- Chemin des Prés Nouveaux à refaire (compétence CCO)
- Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu courant novembre

pour diffusion le 26/09/2024

